



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours externe du Capet et Cafep-Capet

Section économie et gestion

Conseils aux candidats de la session 2022

À compter de la session 2022, les épreuves du concours externe du Capet et du Cafep-Capet sont modifiées. [L'arrêté du 25 janvier 2021](#), publié au journal officiel du 29 janvier 2021, fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le nouveau schéma des épreuves.

À partir de la session 2022, les épreuves du concours changent :
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157430/les-epreuves-des-concours-recrutement-enseignants-second-degre.html>

Des sujets zéro des différentes épreuves sont publiés à la page
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157873/sujets-zero-2022.html>.

Le programme de la session 2022 est publié à la page
https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/Capet_externe/35/4/p2022_capet_ext_eco_gestion_1404354.pdf

Ce document a pour objectif d'explicitier les attendus des différentes épreuves des Capet relevant de l'économie et gestion, en s'appuyant sur les sujets zéro publiés.

Épreuve disciplinaire

Le sujet zéro présente un format de questionnement qui sera repris pour la session 2022 du concours. La production de la personne candidate sera évaluée grâce aux attendus présentés ci-dessous et il n'y aura pas de répartition de points par partie.

Pour la session 2022, il est attendu des candidats :

- Partie juridique
 - Mobiliser le vocabulaire juridique
 - Maîtriser les concepts juridiques
 - Mobiliser le raisonnement et les méthodologies juridiques
 - Prendre appui sur la jurisprudence
 - Exploiter un document à caractère juridique
 - Identifier un problème juridique
 - Traiter les consignes
- Partie économique
 - Mobiliser le vocabulaire économique
 - Maîtriser les concepts et mécanismes économiques
 - Construire des raisonnements économiques
 - Faire référence aux auteurs emblématiques
 - Exploiter des données quantitatives
 - Identifier un problème économique
 - Traiter les consignes
- Partie management
 - Mobiliser le vocabulaire du management
 - Maîtriser les concepts du management
 - Illustrer le propos par des pratiques managériales
 - Faire référence aux auteurs emblématiques
 - Identifier et mesurer les enjeux de la problématique posée
 - Argumenter le propos
 - Répondre à la question posée
- De manière plus globale, il est demandé de
 - Rédiger en respectant les règles syntaxiques, orthographiques et grammaticales
 - Structurer de manière appropriée le propos.

Épreuve disciplinaire appliquée

Pour chaque option, le sujet zéro présente un format de questionnement qui sera repris pour la session 2022 du concours.

Le dossier documentaire propose aux candidats une variété de ressources qu'ils peuvent mobiliser pour proposer une séquence pédagogique, par exemple :

- Extrait d'un programme (pour une séquence en série STMG) ou d'un référentiel (pour une séquence en section de techniciens supérieurs) qui explicitent les capacités ou compétences visées par la séquence pédagogique
- Description des acquis des élèves ou des étudiants sur lesquels la construction de la séquence va pouvoir capitaliser
- Description d'un contexte organisationnel qui va permettre de définir une situation organisationnelle pour donner du sens au questionnement proposé pour la séquence (le questionnement vise à répondre à un besoin organisationnel)
- Ressources scientifiques ou techniques pour sélectionner des apports de connaissances à intégrer dans la séquence
- Ressources technologiques qui vont permettre de définir le cadre technologique de la séquence (équipements ou technologies mobilisés)
- Ressources pédagogiques.

La construction d'une séquence pédagogique doit mettre en évidence différents éléments :

- les objectifs d'apprentissage associés à la séquence.

Il est attendu de la personne candidate d'expliciter les objectifs d'apprentissage visés, en prenant appui sur l'extrait du programme ou du référentiel.

- son déroulement : prérequis mobilisés, présentation de la séquence aux apprenants, découpage en différentes phases, équipements mobilisés ;

Il est attendu de la personne candidate qu'elle

- *Identifie les pré-requis, c'est-à-dire les connaissances et les capacités ou compétences que les apprenants doivent avoir construits pour aborder au mieux cette séquence. La personne candidate peut également justifier de la place de la séquence de la progression ;*
- *Propose les principaux éléments d'une présentation de la séquence aux apprenants (présentation des objectifs en veillant à leur montrer l'intérêt, les étapes de la séquence, les modalités du travail, la durée et les équipements mobilisés. La personne candidate peut justifier l'ancrage de la séquence sur une exploitation propice à l'apprentissage du contexte organisationnel proposé (quand un tel contexte est proposé).*
- *Présente les étapes (séances) en justifiant la logique de son choix en termes de progressivité. La personne candidate doit justifier la pertinence du découpage en différentes séances.*

- les travaux demandés aux apprenants en indiquant, pour chacune des étapes,

- les consignes fournies aux apprenants (questions ou consignes de travail) ;

Il est attendu de la personne candidate qu'elle explicite l'adéquation entre les travaux demandés aux apprenants et les capacités du programme visées (ou les compétences du référentiel quand il s'agit d'une séquence prévue en section de techniciens supérieurs).

- la ou les ressources choisie(s) dans le dossier joint en explicitant les raisons du choix et la transposition didactique nécessaire des documents retenus pour satisfaire les objectifs fixés (extraction d'une partie du document, suppression de certains termes ou informations, ajout d'indications, etc.) ;

La personne candidate explique pourquoi elle retient des documents, dans quel sens elle en retravaille d'autres, pourquoi elle en élimine certains et pourquoi elle suggère d'en ajouter d'autres par rapport à ses objectifs d'apprentissage.

- Les attendus des travaux demandés aux apprenants

Il est attendu de la personne candidate qu'elle expose les résultats que doivent produire les apprenants.

Ressources disponibles

Le site éducol dispose d'un espace présentant les enseignements d'économie et gestion :

<https://eduscol.education.fr/2336/economie-et-gestion>

Les réseaux de ressources relevant de l'économie et gestion proposent pour les différents diplômes des ressources institutionnelles (notamment les programmes et référentiels) et des ressources pédagogiques :

- Le [CRCom](#) est spécialisé dans les ressources pour la série STMG, les BTS Gestion de la PME et Support à l'action managériale, les enseignements d'économie, de droit et de management ;
- Le [CRCF](#) est spécialisé dans les formations et enseignements relevant de la comptabilité-finance, notamment le BTS Comptabilité et gestion ;
- Le [CRCMTL](#) est spécialisé dans les formations et enseignements du secteur commercial, du transport et de la logistique, notamment les BTS Management commercial opérationnel et Négociation et digitalisation de la relation clients ;
- Le [Certa](#) est spécialisé dans les formations et enseignements relevant de l'informatique et des systèmes d'information, notamment le BTS Services informatiques aux organisations.